



MAIRIE DE
05380
CHÂTEAUROUX-LES-ALPES

BP 7
(Tél 04.92.43.22.04 - ☎ 04.92.43.55.95)
e-mail : mairie.05380@wanadoo.fr

**Compte-rendu de la réunion du conseil municipal
du Vendredi 5 novembre 2021 à 18h30 en mairie**

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Marie BARRAL

Membres présents : Jean-Marie BARRAL, Xavier LONG, Noëlle ROUX, Patrick RANOCCHI, Yves BARTHALAÏS, Roger MICHAUD, Didier ELZEARD, Christine FOURNIER, Thomas BETH, Véronique GENSUL

Membres excusés : Anne-Marie FABRE pouvoir à Xavier LONG, Anouck SARTON pouvoir à Noëlle ROUX, Eric LIONS pouvoir à Véronique GENSUL

Membres absents : Lucie ANTHOINE, Didier NICARD

Secrétaire de séance : Noëlle ROUX

ORDRE DU JOUR :

- 47- Convention de déneigement St Alban
- 48- Convention de déneigement St Marcellin
- 49- Création d'un emploi non permanent pour un accroissement saisonnier d'activité
- 50- Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences
- 51- Convention de partenariat BDP 05
- 52- Tarifs 2022 Salle des fêtes
- 53- Tarifs 2022 repas portés
- 54- Tarifs 2022 médiathèque
- 55- Certification forêt communale PEFC
- 56- Renouvellement Bail commercial La Poste
- 57- Contrat assurances statutaires
- 58- Questions diverses
 - a. Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement 2020

Compte-rendu du Conseil Municipal du 10/09/2021 adopté à l'unanimité avec 12 voix.

47- Convention de déneigement St Alban

Arrivée Christine Fournier 18h34

Délibération concernant le déneigement du hameau de St Alban pour l'hiver 2021/2022 avec un prestataire.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 13 voix.

48- Convention de déneigement St Marcellin

Délibération concernant le déneigement du hameau de St Marcellin pour l'hiver 2021/2022 avec un prestataire.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 13 voix.

49- Création d'un emploi non permanent pour un accroissement saisonnier d'activité

Création d'un poste saisonnier d'adjoint technique à temps plein pour l'hiver et les astreintes de déneigement.

Poste d'une durée de 5 mois. La commission du personnel s'est réunie et a embauché un agent suite à la publication de l'offre.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 13 voix.

50- Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences

Renouvellement d'un poste dans le cadre du dispositif PEC, ce poste démarre à compter du 1^{er} janvier 2022.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 13 voix.

51- Convention de partenariat BDP 05

La BDP propose un ensemble de services numériques, depuis 2012 les valises numériques, depuis 2019 les ateliers numériques.

Un nouveau service va être proposé « cultiricimes », il donnera accès à un bouquet de services numériques (presse, vidéo, jeunesse, autoformation, patrimoine) accessible à distance pour tous.

Afin de formaliser cet engagement il convient de signer une convention de partenariat portant sur la fourniture, la mise en œuvre et la promotion de ces services numériques dans notre médiathèque.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 13 voix.

52- Tarifs 2022 Salle des fêtes

Suite à la commission finances il a été décidé de ne pas changer les tarifs pour l'année 2022.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 13 voix.

53- Tarifs 2022 repas portés

Suite à la commission finances il a été décidé de ne pas changer les tarifs pour l'année 2022.

Il y a une légère augmentation du prix du tarif de l'hôpital et la commune prend à sa charge cette augmentation.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 13 voix.

54- Tarifs 2022 médiathèque

Suite à la commission finances il a été décidé de ne pas changer les tarifs pour l'année 2022.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 13 voix.

55- Certification forêt communale PEFC

Renouvellement de l'adhésion au Programme de reconnaissance des forêts certifiées (PEFC).

Maintenir la certification PEFC pour la forêt communale est, à la fois pour un motif économique (meilleure commercialisation des bois certifiés) mais aussi un gage d'une gestion durable et multifonctionnelle attestée par une certification externe reconnue.

En certifiant la forêt PEFC la commune contribue au développement de la certification BOIS DES ALPES TM qui garantit la provenance des bois et qui permet aux entreprises locales d'être plus compétitives

Délibération adoptée à l'unanimité soit 13 voix.

56- Renouvellement Bail commercial La Poste

Délibération concernant la demande de renouvellement du bail commercial du bureau de poste situé au rez de chaussée du bâtiment administratif.

Celui-ci sera effectif à compter du 1^{er} avril 2022 et ce conformément à l'article L. 145-10 du Code de Commerce.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 13 voix.

57- Contrat assurances statutaires

Prolongation du contrat groupe avec le centre de gestion pour les assurances statutaires des agents titulaires et non titulaires de la commune pour le remboursement lors des arrêts maladie, arrêts de travail etc...

Délibération adoptée à l'unanimité soit 13 voix.

58- Questions diverses

- La commune a le projet d'achat d'un terrain sur la commune en vue de la construction de 8 à 10 appartements T2 pour des personnes en manque d'autonomie.
- Passerelle sur la Durance. Projet de passerelle suspendue (type passerelle himalayenne), le projet est mené par la CCSP.
- Un devis a été demandé pour des travaux au gîte des pinées. Il s'agit du remplacement des 4 velux.

- Natura 2000. Site d'escalade Roche Rousse sécurisé. Une demande de vérification du site du Rabioux va être entrepris car ce site a été équipée sans autorisations.
- Le maire a assisté à la réunion gemapi. Une étude est à la réflexion pour le recensement de toutes les digues. Le coût est très élevé. Au rabioux, les ilots en amont en été nettoyés et un enrochement est fait vers les piles du pont.
- Le restaurant la forge veut faire une terrasse, ils devront déposer une demande d'urbanisme.
- Un élu expose au conseil que l'association Rions de soleil a déménagé dans un local après le restaurant la forge et demande s'il serait possible que la zone de partage prévue dans le projet de traversée du village soit prolongée. Une demande sera faite à l'architecte en charge du projet.
- Le maire explique qu'il a reçu un courrier d'une entreprise de rafting signées par différents prestataires, demandant de faciliter des croisements sur la route du Rabioux car il devient difficile de se croiser entre les voitures et les bus qui ont souvent une remorque.
- La question est posée de savoir s'il était possible de laisser les cabanes ouvertes hors saison d'alpage. Un responsable pourrait récupérer les clés en mairie. Une élue précise qu'il faut vraiment en discuter avec les groupements pastoraux.
- Le maire précise qu'il rencontre un artisan mardi matin pour travailler sur la restauration des cabanes d'alpage.
- Un élu fait le point sur l'avancement du projet des conventions pâturages. Une commission a eu lieu en mairie avec les présidents de groupements et l'ONF.
- Le maire donne lecture d'un courrier d'un usager au sujet de la modification simplifiée du PLU. De plus cette personne souhaite rétablir un chemin privé et va commencer les démarches.
- Les gérants du camping demandent une aide du montant de la DSP. Un bilan annuel leur sera demandé. Un élu précise qu'ils ont fait des investissements dans le camping.
- Le maire donne lecture d'un courrier d'une habitante de Fontmolines souhaitant faire un échange de terrain avec la commune. La commission voirie se rendra sur place.
- Le maire explique qu'un échange de terrain aux touisses avait été demandé lors du mandat précédent et un avis favorable avait été émis. La commission voirie se rendra sur place afin d'aboutir sur cet échange.
- Lors de l'assemblée générale de la pêche, il a été précisé qu'ils ne souhaitent plus garder tous les bassins. La pisciculture souhaite les récupérer.
- Présentation du rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement 2020
- Un point est fait sur le plan communal de sauvegarde. Une réunion a été faite entre élus le 22 octobre et une autre avec le bureau d'étude le 4 novembre. Tout avance bien, il faut recenser l'ensemble des risques, les personnes vulnérables doivent également être recensées, un encart dans le journal municipal va être fait.
- Un élu demande ce que vont devenir les canaux lorsque l'aspersion va démarrer. Des chemins piétons pourraient-ils être créés ? C'est du domaine privé mais des endroits pourraient être aménagés avec l'autorisation des propriétaires.
- Une élue demande ce qui va être fait des épaves à la gare. Le maire répond qu'il attend que la gendarmerie lui donne les coordonnées des propriétaires.
- Une élue demande où en est le projet d'adressage. Elle précise qu'il y a un souci chez un particulier car dans une rue qui a été nommée il y a quelques années les services fiscaux ne trouvent pas la personne et les courriers n'arrivent pas.

Le prestataire pour l'adressage a bien avancé sur le dossier et un adjoint travaille avec lui. Les vérifications seront faites pour vérifier pourquoi le nom des rues n'est pas renseigné correctement.

- Une élue précise que la subvention de la région pour le petit patrimoine a été votée. La commune est en attente de celle du département.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h08.

**Le Maire,
J-M BARRAL**

